



Communiqué du Comité de réflexion et d'action laïque de la Seine-Maritime

Dimanche 1^{er} novembre 2020

La laïcité visée

Ce 29 octobre, trois fidèles de l'église Notre-Dame de Nice ont été ignoblement assassinés par un fanatique islamiste. Le CREAL76 apporte tout son soutien à la population de Nice une nouvelle fois frappée par le terrorisme. Il présente ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes.

Après l'assassinat, le 16 octobre dernier, d'un professeur de l'enseignement public sortant de son collège, ce sont maintenant trois fidèles d'une église de Nice qui tombent sous les coups d'un fanatique islamiste ce 29 octobre.

Ainsi ce sont la liberté de l'accès au savoir et la liberté d'expression comme la liberté de conscience incluant la liberté confessionnelle qui sont ainsi désignées comme incompatibles avec le projet totalitaire fondamentaliste.

C'est la laïcité qui est visée. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler les premiers mots de la loi de 1905 dite de séparation des Églises et de l'État : « *La république assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes...* »

Ce simple rappel qui met la liberté au cœur du projet républicain doit nous prémunir de toute tentation autoritaire ou guerrière, de toute dérogation à l'État de droit que, déjà, des responsables politiques n'hésitent pas à évoquer comme une nécessaire riposte.

En ces temps perturbés on entend souvent évoquer de façon incantatoire les « valeurs de la République ». Il convient plutôt de les nommer et de s'y tenir en n'oubliant pas que la laïcité en est la clé de voûte.